



Comité

## Zone d'Intervention Prioritaire

Date d'ouverture du dossier : 21/07/2011

### FICHE TECHNIQUE N°3

---

**Thématique** : Revégétaliser l'évacuateur des eaux de pluie.

**Projet** : Améliorer et développer les accès au fleuve Saint-Laurent.

**Localisation** : Territoire couvert par la Zip des Seigneuries (Repentigny).

---

Parc Saint-Laurent, commune de Repentigny

---



**Un quai flottant permet d'accueillir un nombre important de bateaux, pour la pêche et la plaisance.**

#### **Mise en contexte :**

Le parc Saint-Laurent semble être le parc le plus complet au niveau des aménagements. Long de 366 m, il accueille diverses activités pour les grands et les petits. Situé à quelques minutes d'une école primaire, il est très apprécié pour ces aires récréatives. De la pêche au terrain de volet, tout le monde ou presque peut y trouver son compte. Cependant, nous aimerions que ce parc soit accessible à l'ensemble de la population, en effet les personnes à mobilité réduite semblent avoir été un peu mises à l'écart de ce côté là où par exemple, il leur est impossible d'accéder aux zones de pêche par eux-mêmes. Dans le cadre de la promotion du fleuve Saint-Laurent organisée par le gouvernement provincial, l'aspect social doit être grandement considéré. C'est dans ce contexte que nous proposons un aménagement spécialement dédié aux personnes handicapées. Ce serait donc une simple rampe, de préférence en bois qui descendrait sur le quai.



Comme le montre la photo ci-contre, seule les personnes valides peuvent accéder à la zone de pêche. C'est pour cela que la construction d'une rampe d'accès pour personne à mobilité réduite est prioritaire.

**Solution envisagée :**

- Construction d'une rampe d'accès pour personne à mobilité réduite.

**Faisabilité :**

La municipalité devrait se montrer intéressé parce type de projet relativement entreprenable. Toutes fois nous demandons à recevoir une étude préalable quand aux matériaux de construction utilisé sachant que le béton est exclu de notre éventail.